

# Règlement Jeu "Merci de nous suivre"

---

## Article 1

SAS Grand Sud Network, dont le siège est situé 29 Rue Gustave Eiffel 84000 Avignon, immatriculée au Registre du Commerce d'Avignon sous le numéro 818380578, et enregistrée sous le numéro SIRET 81838057800018 organise un jeu gratuit sans obligation d'achat du 15 septembre 2017 18h00 au 27 septembre 2017 23h50, intitulé "Merci de nous suivre".

## Article 2

Ce jeu est ouvert à toute personne physique, ayant plus de 18 ans, à l'exclusion des dirigeants de la société organisatrice, et des membres de leurs familles respectives vivant sous leur toit. L'opération est sans obligation d'achats. Cette opération nécessite la possession d'un compte Facebook personnel. Jeu concours réservé aux fans de la Page Facebook InfoAvignon.

## Article 3

Pour participer, il suffit de se rendre sur la page Facebook <https://www.facebook.com/infoavignon.actualite/> ou via un lien de partage diffusé sur les réseaux sociaux, et de suivre les instructions de participations liées à l'opération. L'ensemble du module de participation est mis en place par société Sowaycom SAS, dont le siège est situé au 26 rue Henry Le Chatelier 84000 Avignon, et immatriculée au Registre du Commerce d'Avignon sous le numéro 811.968.049. Ce jeu-concours n'est ni organisé, ni parrainé par Facebook. Les données personnelles collectées sont destinées aux sociétés organisatrices et non à Facebook. De plus, elles ne seront transmises et exploitées par aucun autre tiers, exception faite de la société proposant le lot gagnant.

## Article 4

L'opération est limitée à une participation par personne, sur la durée du jeu.

## Article 5

Le jeu fait l'objet d'un tirage au sort par voie informatique et de manière aléatoire et simultanée, effectué par société Sowaycom SAS, dont le siège est situé au 26 rue Henry Le Chatelier 84000 Avignon, et immatriculée au Registre du Commerce d'Avignon sous le numéro 811.968.049. Le tirage au sort aura lieu de manière aléatoire durant la période de jeu. Le lot gagnant par tirage au sort est une entrée au SPA de l'Auberge de Cassagne sur Avignon, d'une valeur marchande de 208€, un seul gagnant sera tiré au sort.

## Article 6

Le gagnant au jeu sera désigné à l'issue du tirage au sort, et recevra son lot par courrier sous un délai de 15 jours. Le nom du gagnant sera également disponible sur demande à l'adresse [contact@infoavignon.com](mailto:contact@infoavignon.com)

## Article 7

Le lot n'est ni échangeable, ni négociable, ni transformable en espèces. Le lot doit être utilisé avant le 30 novembre 2017.

**Article 8**

SAS Grand Sud Network se réserve le droit, pour quelque raison que ce soit, de modifier, de prolonger ou d'annuler la présente opération.

**Article 09**

Le règlement a été rédigé par la société Sowaycom SAS, prestataire technique et validé par la société organisatrice SAS Grand Sud Network.

**Article 10**

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite "Informatique et Liberté", les candidats disposent d'un droit à l'information, d'un droit d'accès, d'un droit à l'opposition et d'un droit de rectification sur les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu en s'adressant à la société organisatrice à l'adresse suivante : SAS Grand Sud Network, 29 Rue Gustave Eiffel 84000 Avignon.

**Article 11**

SAS Grand Sud Network et Sowaycom SAS ne pourront être tenues pour responsable si, pour des raisons indépendantes de leur volonté, le jeu devait être en totalité ou partiellement reporté, modifié ou annulé.

**Article 12**

Etant donné la nature interactive du jeu aucun frais de remboursement ne sera exigible par les participants.

**Article 13**

La participation au jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement, de ses modalités de déroulement et de ses résultats.

